

**République Française**  
**Département des Pyrénées-Atlantiques**

Nombre de membres en exercice 12  
Qui ont pris part à la délibération 11  
Nombre de suffrages exprimés 11  
Date de la convocation : 30/10/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DE LA  
COMMUNE DE NAVARRENX**

**SEANCE DU 05 NOVEMBRE 2025**

L'an deux mil-vingt-cinq et le cinq novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de NAVARRENX se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la Présidence de Mme Nadine BARTHE, Maire.

**Présidence :** Mme Nadine BARTHE

**Présents :** Mesdames BARTHE Nadine, LEMBEYE Natacha, ROUGIER Tiphaine, SAUVÉ Magali, CHOPIN Marjorie, LAVAUZELLE Nadia, GOICOCHEA Loïc, BOURROUILH Joël  
Messieurs PIERAGNOLO François, PUHARRÉ Michel, CAZALETTS Henri,

**Absente :** Mme DODOGARAY Christelle

**Excusés :** Néant

**Secrétaire :** M. CAZALETTS Henri

**OBJET :** DEMANDE DE PARTICIPATION A 6 COMMUNES AUX FRAIS DE RECEPTION DU SCAN BASKET DU 23/07/2025  
**Délibération n° 03-11-2025**

Madame le Maire indique au conseil municipal que, suite à l'organisation d'une réception le 23/07/2025 pour mettre à l'honneur les membres de l'association du SCAN (Sporting Club Audaux Navarrenx) BASKET afin de féliciter les joueurs et dirigeants de leurs excellents résultats sportifs pour 2024-2025, elle a proposé aux communes de l'ex-canton de NAVARRENX de mutualiser les frais de cette réception. Les communes ont accepté.

La commune de PRECHACQ-NAVARRENX a directement versé une participation de 100 €, par délibération du 30/07/2025.

Aussi, il convient de solliciter les communes de BUGNEIN – BASTANES – GURS – CASTETNAU-CAMBLONG – ANGOUS – ARAUJUJON, afin qu'elles versent à la commune de NAVARRENX une participation de 120 €. La commune de NAVARRENX restera en charge de cette même somme.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité des votants :

- Autorisent Mme le Maire à solliciter les communes de BUGNEIN – BASTANES – GURS – CASTETNAU-CAMBLONG – ANGOUS – ARAUJUJON, afin qu'elles versent à la commune de NAVARRENX une participation de **120 €**. Les titres seront faits à l'appui de cette délibération.

Fait et délibéré à NAVARRENX, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Nadine BARTHE

